

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville**

Démocratie locale

REF : DDLPV2010001

Signataire : LV/SR / FC

OBJET :Projet mémoire

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Vu le projet de convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune concernant la mise en œuvre du projet mémoire ;

Considérant, que pour la réalisation de ce projet, sur quatre quartiers d'Aubervilliers, il est nécessaire de faire appel à des subventions extérieures ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune tel qu'il figure en annexe de la présente délibération ;

AUTORISE le maire à solliciter une subvention de 2500€ auprès de la Communauté d'agglomération Plaine Commune en vue de la réalisation de l'action décrite dans le projet de convention annexée à la présente délibération ;

AUTORISE le Maire à signer la convention au nom de la commune et à percevoir la subvention afférente, qui sera inscrite au budget municipal chapitre 74.

Pour le Maire

L'adjoint délégué